

DECOUVERTES SUR LES SECTES

ET RELIGIONS

Trimestriel n° 93

1^{er} avril 2012

PAF du numéro : 2,50 €
Abonnement papier : 10 €
Abonnement Internet : 3 €.

Editeur : GEMPPPI
BP 30095
13192 Marseille Cedex 20.

Tel. 04 91 08 72 22.
gempipi@wanadoo.fr
www.gempipi.org

Impression : Cité des
associations de Marseille.
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :
Didier Pachoud.

Reproduction interdite
Les informations et articles de
presse repris dans cette
publication n'engagent que leurs
auteurs.

G.E.M.P.P.I.

Groupe d'Etude des
Mouvements de Pensée en
vue de la Protection de
l'Individu

FÈCRIS

1) PASTORALE, SECTES ET NOUVELLES CROYANCES expliquée par le Père Félix Baudoin. Extrait du Colloque national du GEMPPPI sur les extrémismes religieux.....(p 2)

2) DERIVES SECTAIRES ET EXTREMISME DANS L'ISLAM ou La dimension conflictuelle entre l'Etat républicain laïque et l'islam intégriste Extrait du Colloque national du GEMPPPI sur les extrémismes religieux(p 3)

3) HINDOUISE ET DERIVES SECTAIRES Par Eliane Montfort, correspondante du GEMPPPI. Extrait du Colloque national du GEMPPPI sur les extrémismes religieux(p 7)

4) HINDOUISE VERSION REAC. Par Corinne Evanesse, correspondante du GEMPPPI.....(p 16)

Nouveautés bibliographiques

Autisme, le gène introuvable. De la science au business. Bertrand Jordan – Seuil 2012. L'auteur biologiste moléculaire est directeur de recherche émérite au CNRS. Il est intervenu dans un colloque du GEMPPPI pour dissiper les confusions entretenues par certaines sectes au sujet des « énergies »

Les influences sournoises. Précis des manipulations ordinaires. Jean-Léon Beauvois. Sociologie. Ed. François Bourin 2012

Croire à l'incroyable – Romy Sauvyre . PUF 2012 - Une étude sociologique portant sur les mystères de la pensée humaine : les mécanismes de l'adhésion, la « résistance au changement » et la désadhésion à des croyances « invraisemblables »

Les Témoins de Jéhovah. Analyse psychosociale. Vivien Perrec. L'Harmattan 2012. L'auteur a été témoin de Jéhovah jusqu'à l'âge de 25 ans.

Qui veut encore tuer le Christ ? Gilbert ABAS. Ed. Tatamis 2012. (800 p.) Cet officier de Police des RG à la retraite publie un roman mettant en scène des situations réelles de groupes satanistes, ennemis privilégiés du christianisme d'où le titre provocateur. Notons la position particulière de l'auteur sur l'existence d'un complot des Illuminati.



Pastorale, sectes et nouvelles croyances expliquée par le Père Félix Baudoin (Nice)

Dans le cadre du colloque national « Extrémismes religieux, dérives sectaires et thérapeutiques »
samedi 8 octobre 2011 à l'Espace Ethique Méditerranéen - Hôpital de La Timone - Marseille

L'abbé Félix Baudoin, prêtre de l'Eglise Catholique, diocèse de Nice, est sensibilisé aux problèmes posés par les nouvelles croyances, nouveaux mouvements religieux et sectes depuis une trentaine d'années. Il entretient des liens avec l'ADFI et le GEMPPI.

Pour lui, ce phénomène interpelle toutes les Eglises et les remet en question : qu'avons-nous fait – ou pas fait – pour que des « fidèles » baptisés se retrouvent chez les Témoins de Jéhovah – ou chez des Evangéliques, avec toutes les nuances qui s'imposent dans ce domaine mouvant, complexe et délicat ?

Le père Félix Baudoin et la structure qu'il représente ont deux approches, qu'il nous expose :

- « comme le GEMPPI, une approche comportementale du groupe concerné : qui détient le pouvoir, le savoir et l'avoir ? (comme aurait dit le P. Jacques Trouslard de Soissons). Quelles formes d'emprise, de manipulation, d'isolement ou de prosélytisme ? Dans le contexte français et laïc, j'avoue croire davantage à la prévention – à travers des interventions scolaires par exemple – qu'à la répression politique et judiciaire...
- Il est vrai que le fanatisme religieux est le plus aveugle et le plus dangereux, difficile à raisonner, car il se réclame d'un Absolu mal compris, récupéré, dévoyé qui servirait à justifier tout et n'importe quoi ; il détruit l'individu, la cellule familiale, voire le tissu social. Et chaque religion a sa frange d'extrémistes.
- Nous avons donc aussi une approche doctrinale qui ne s'improvise pas suite aux contacts et questions par téléphone ou par visite. Il y a souvent un fond ou un vernis religieux : à côté de groupes païens, Nouvel-Age ou orientaux, de sectes guérisseuses, il existe des dérives dans le christianisme, des pèlerinages douteux, des révélations privées, des messages mariaux ambigus, des petites Eglises parallèles : qu'en penser ? Est-ce reconnu ou pas, est-ce bien orthodoxe ou hétérodoxe par rapport à la foi de telle ou telle Eglise ? Ce qui demande quelques compétences.
- Côté catholique, l'Eglise de France a eu longtemps une antenne appelée P.S.N.C. (Pastorale Sectes et Nouvelles Croyances) pilotée par un expert apprécié et regretté : le P. Jean VERNETTE que plusieurs d'entre vous ont dû connaître, et dont les ouvrages demeurent une référence incontournable. Après sa disparition en 2002, les évêques se sont donné une coordination intitulée « Pastorale, Nouvelles Croyances et Dérives Sectaires » soit la P.N.C.D.S, rattachée au Conseil pour les relations interreligieuses et nouveaux courants religieux.

Il y a quatre visées :

1/ les relations avec l'Eglise de France, les pouvoirs publics et la Miviludes.

2/ Les contacts avec les medias et la société civile.

3/ La réflexion fondamentale aux plans théologie, philosophie, sciences humaines ; ainsi après une session sur la souffrance et les quêtes de guérison, puis une étude sur l'Ennéagramme, une recherche commune est engagée sur le psycho-spirituel, exigeant formation et documentation (j'ai moi-même de nombreux abonnements qui m'aident).

4/ Enfin, une coordination régulière avec les délégués des provinces (2/3 des diocèses sont pourvus de correspondants nommés) : ainsi pour Marseille, tout récemment, le P. Vincent de Marcillac, jésuite.

J'appartiens au bureau national dont les co-responsables sont Mgr Denis Lecompte de Valenciennes, et le diacre Bertran Chaudet du Mans. Nous étions d'ailleurs réunis à Paris lundi dernier.

Bien sûr, nous portons le souci des déviations possibles ou réelles dans certaines communautés nouvelles au sein de l'Eglise. Le Conseil permanent de l'Episcopat a créé, voici 10 ans, le S.A.M. : « Service Accueil – Médiation pour la vie religieuse et communautaire ». Lorsqu'il s'avère qu'il y a crise ou conflit ouvert entre un novice et son supérieur, le S.A.M. chargé de prendre la mesure des faits transmet les dossiers aux instances qualifiées. Les situations sont parfois compliquées : certaines relèvent de Rome, d'autres dépendent de l'évêque du lieu – qui est maître chez lui. D'où la lenteur des solutions quand des personnes sont en cause.

Mais, pour citer un exemple, la communauté des Béatitudes a été visitée, reprise en mains, restructurée avec de nouveaux statuts distinguant les vocations et les responsables des prêtres, religieuses et couples mariés.

Le respect des droits de l'homme et la quête d'une spiritualité qui fasse vivre pleinement continueront de nous mobiliser pour accueillir les victimes, les écouter longuement, leur proposer un accompagnement psychologique mais aussi spirituel. Fondamentalement, notre idéal pourrait s'exprimer ainsi : plutôt que de chercher des remèdes contre la « maladie des sectes », ayons un « programme de santé » pour un christianisme évangélique et tonique ! »

DERIVES SECTAIRES ET EXTREMISME DANS L'ISLAM

ou

La dimension conflictuelle entre l'Etat républicain laïque et l'islam intégriste

Maurice Vidal, professeur de philosophie

Dans le cadre du colloque national organisé par le GEMPPI : « Extrémismes religieux, dérives sectaires et thérapeutiques » samedi 8 octobre 2011 à l'Espace Ethique Méditerranéen - Hôpital de La Timone - Marseille

La présence de l'islam en France augure d'un changement historique majeur pour l'islam comme pour la France, non seulement parce que l'islam diverge, sur nombre de points, de la principale religion de France, à savoir le catholicisme, mais encore parce que c'est la première fois que l'islam se déploie dans une démocratie – laïque de surcroît. Or, un des principes démocratiques est la liberté d'expression, et le droit qu'elle donne de critiquer

rationnellement ce que bon lui semble. Quant à la laïcité, elle requiert la séparation du politique et du religieux. Ces deux principes heurtent l'islam – qui ignorait jusque-là ce type de situation – à telle enseigne que l'islam heurte à son tour la France. Bref, ce qui pose problème à l'islam fait que l'islam pose problème à la France.

En terre d'Islam, en effet, l'islam vivait (et vit encore) selon ses propres convictions, et comme «*il n'y a point de contrainte en religion*» (Coran 2 : 256), son chemin était (et demeure) celui de la liberté, cette dernière se définissant ici comme obéissance à la Loi d'Allah. Or, il en va tout autrement en France, où la liberté relève des lois humaines, et où, par suite, les valeurs auxquelles le citoyen doit obéissance diffèrent des valeurs coraniques. Ainsi de l'égalité des sexes ; de la monogamie ; de la mixité ; de l'abolition de la peine de mort ; de la condamnation des châtiments corporels ; de l'acceptation de l'apostasie ; de la reconnaissance de l'athéisme et de l'homosexualité ; et surtout de la laïcité.

Qu'est-ce donc que la laïcité ? C'est une loi française – adoptée le 9 décembre 1905 – qui accorde à chaque être humain la «*liberté de conscience*», autrement dit le droit d'avoir la religion de son choix ou de n'en pas avoir. La laïcité ne saurait, de ce fait, être l'ennemie des religions : elle en est au contraire la garante, dans la mesure où elle affirme l'égale dignité des croyants. Mais elle affirme aussi l'égale dignité des athées, des agnostiques et des indifférents : la base de la laïcité, c'est l'universel.

Mais – dira-t-on – la base de l'islam aussi c'est l'universel, puisque le fondement de l'islam est Dieu même, dont les commandements valent pour tous ! Que faire donc de deux universels ? Comment concilier, entre autres, l'affirmation selon laquelle «*toute personne a droit à la liberté (...) de religion*» (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 18), avec l'interdiction des cultes infidèles (1) en Islam et l'obligation d'avoir une attitude extérieure conforme à la religion (2) ? Si le même article octroie «*la liberté de changer de religion*», le musulman ne le peut sans encourir la peine de mort (3) ! Tandis qu'une musulmane n'a pas le droit d'épouser un non-musulman, l'article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule qu'«*à partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille*».

Que faire donc ? Faut-il multiplier les exemples ? Faut-il citer les sourates guerrières du Coran (1) ou celles qui discriminent les femmes (4) ? Cela ne serait pas nécessairement décisif : chacun peut les lire par-devers soi – ou ci-dessous, en notes – et chacun peut les juger. En revanche, il semble plus constructif de se demander **quel peut être l'impact de ces sourates sur les musulmans de France : sont-elles leur identité structurale ou sont-elles leur élément culturel d'origine** que le savoir objectif devrait normalement permettre de transcender ? De même qu'au contact de la réalité quotidienne déchanterait bien vite l'étranger arrivant en France avec l'idée que dans ce pays de culture chrétienne les hommes ne peuvent que s'aimer les uns les autres, de même les sourates choquantes ou violentes que l'on peut trouver dans le Coran ne permettent pas de déduire que les musulmans vivant chez nous ont pour unique but d'égorger le premier infidèle venu !

Tous les musulmans ne sont donc pas intégristes, pour la bonne raison que tous les hommes ne sont pas fanatiques, alors même qu'ils sont tous fils d'une culture. Certes, l'islam doctrinaire est peu conciliable avec les valeurs occidentales. Mais **l'islam est une chose, et les musulmans en sont une autre.**

Si tel n'était pas le cas, le colloque *Islam contre islam*, organisé en France le 30 octobre 2004, n'aurait jamais eu lieu – lui qui a montré avec force que si l'on veut sauver l'islam de l'islamisme, il faut que des musulmans puissent dire à l'Islam ce qu'ils pensent de l'islam.

Si tel n'était pas le cas, un homme comme Kébir Jbil n'aurait jamais pu créer **le Mouvement des maghrébins laïques de France**.

Si tel n'était pas le cas, Mohamed Pascal Hilout ne pourrait pas dire que c'est parce qu'il aime les musulmans qu'il combat l'extrémisme islamique !

Partant, même si **ses textes fondateurs lui rendent la tâche d'autant plus difficile qu'ils prohibent toute innovation – le modèle devant rester le comportement du Prophète (5)** –, l'islam qui s'installe depuis une trentaine d'années en France est appelé à se regarder lui-même, non pour privilégier sa différence, mais pour ne pas perdre de vue que le seul universel vivable se situe par delà les différences, car il en va des religions comme des races : leur différences imposent le devoir de ressemblance, qui est l'homme même.

Voilà pourquoi **la distinction entre «croyants» et «non-croyants» doit être subordonnée à celle de «citoyens»**, sauf à inaugurer le relativisme d'abord, l'obscurantisme ensuite et la tyrannie enfin.

Voilà pourquoi le respect de la laïcité est devenu la clé de voûte de cet édifice fragile qu'est la paix sociale.

Voilà pourquoi la chance de l'islam, comme celle de la France, sans en omettre même le monde occidental, c'est la laïcité !

Maurice Vidal

NOTES

Traductions Kasimirsky pour le Coran et Houdas et Marçais pour les hadiths

1) Les mois sacrés expirés, tuez les idolâtres partout où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade ; mais s'ils se convertissent... alors laissez-les tranquilles. Coran 9 : 5

Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu...qui ne regardent pas comme défendu ce que Dieu et son apôtre ont défendu, et à ceux des gens du Livre qui ne professent pas la vraie religion. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils payent le tribut de leurs propres mains et qu'ils soient soumis. Coran 9 : 29 (*Ces préceptes sont toujours appliqués dans nombre de pays musulmans, où les juifs et les chrétiens subissent un statut discriminatoire plus ou moins marqué*).

2) Roué de coups pour non-respect du jeûne du ramadan (Le Télégramme.com mercredi 17 août 2011). Un jeune de 17 ans a été roué de coups puis ligoté par un membre de sa famille pour n'avoir pas respecté le jeûne du ramadan, à Miramas (Bouches-du-Rhône). Les secours ont été alertés hier soir par des voisins qui entendaient des gémissements suspects et qui avaient constaté une fuite d'eau provenant de l'appartement du dessus. C'est en intervenant qu'ils ont découvert l'adolescent, poignets et chevilles entravés. La victime, portant des traces de coups, a expliqué aux enquêteurs désignés par le parquet d'Aix-en-Provence qu'il avait été frappé par un membre de sa famille pour ne pas avoir respecté le jeûne du ramadan. Né à Alger et de nationalité française, il s'est vu prescrire 15 jours d'incapacité temporaire totale (ITT) par le médecin de permanence.

3) D'après Ibn Mas'Ud, l'Envoyé de Dieu a dit : « Il n'est permis de verser légalement le sang d'un musulman que dans trois cas : celui de l'homme marié qui commet l'adultère, celui de l'assassin qui légalement mérite la mort et celui de l'homme qui renie sa religion et se sépare de la communauté » (Hadith 87 : 6, El Bokhari, cité aussi par Moslim).

4) Les femmes inférieures: Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes. Coran 4 : 34

Les femmes battues: Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises...Vous réprimandez celles dont vous aurez à craindre l'inobéissance; vous les reléguerez dans des lits à part, vous les battez; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle...Coran 4 : 34

Les femmes très majoritairement vouées à l'enfer: Abou-Sa'id-El-Khodri a dit :"...l'Envoyé de Dieu...s'écria: ah! Troupe de femmes, faites l'aumône, car on m'a fait voir que vous formiez la majeure partie des gens de l'enfer... Hadith 6 : 6 , El Bokhari.

Les femmes auraient la moitié de l'intelligence des hommes: En quoi, reprisent-elles, O Envoyé de Dieu, consiste l'infériorité de notre intelligence et de notre religion ? Est-ce que le témoignage de la femme n'équivaut pas seulement à la moitié de celui d'un homme ? répliqua le Prophète. Certes, oui, dirent les femmes. Eh bien, ajouta le Prophète, cela tient à l'infériorité de leur intelligence. Est-ce que, aussi lorsqu'elles ont leurs menstrues, les femmes ne cessent pas de prier et de jeûner ? Certes, répliquèrent-elles. Eh bien, c'est à cause de l'infériorité de leur religion." Hadith 6.6, El Bokhari.

Donc la moitié de l'héritage : « Dieu vous commande, dans le partage de vos biens entre vos enfants, de donner au fils mâle la portion de deux filles... » Coran 4 : 11

Mariage des fillettes: D'après le propre témoignage de 'Aïcha, le Prophète l'épousa alors qu'elle avait 6 ans, le mariage fut consommé quand elle avait 9 ans, et elle resta avec le Prophète 9 ans. Hadith 67 : 39 , El Bokhari.

Illustrés par ces faits divers :

Une jeune femme enlevée par sa famille. (LE PARISIEN Arnaud Grange - 16.08.2011). Une femme de 25 ans qui vit dans le Var a été frappée et reconduite au domicile familial de Saint-Etienne (Loire) par ses parents, son frère et sa sœur. Ils ne toléraient pas sa vie sentimentale. Ils désapprouvaient sa vie sentimentale et n'avaient pas l'intention de lui laisser le choix. 4 membres d'une même famille installée ont été mis en examen dimanche soir pour l'enlèvement avec violence de leur fille et sœur âgée de 25 ans. Menant une véritable expédition punitive, le père de la jeune femme, un Algérien de 66 ans, sa mère âgée de 62 ans, son frère de 34 ans et sa sœur de 27 ans se sont rendus vendredi matin à Brignoles (Var), où réside Zohra, une enseignante qui vit en couple avec un jeune homme non musulman. Décidés à la ramener au domicile familial, ils l'auraient alors frappée à coups de canne et de laisse de chien pour la contraindre à les suivre avant de l'embarquer de force dans leur voiture. Immédiatement, le compagnon de la jeune femme a signalé l'enlèvement à la police varoise en précisant le contexte et l'adresse des parents.

Un passeport fait à son insu. Mais c'est finalement un commerçant stéphanois à qui elle a pu discrètement se confier, qui a permis de la retrouver dans l'appartement familial situé dans le centre-ville de Saint-Etienne. En garde à vue, les membres de la famille ont expliqué avoir voulu « sauver leur fille, dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis un mois et demi, et qui était, selon eux, en danger avec un compagnon violent et toxicomane ». Des accusations démenties par la victime et qu'aucun élément de l'enquête ne permet pour l'instant de confirmer, selon le parquet. Ce n'est pas la première fois que la jeune enseignante est victime de violences de la part de sa famille. Par ailleurs, « un passeport algérien fait à son insu a été retrouvé au domicile familial au cours d'une perquisition », précise le parquet, qui s'interroge sur les intentions de la famille. Envisageait-elle d'envoyer la jeune femme en Algérie car elle ne se pliait pas au choix familial ? Pourquoi cette famille inconnue des services de police et dont le fils entretenait lui-même une relation avec une femme non musulmane n'acceptait-elle pas le compagnon de la cadette? « Malgré les éléments de preuve, la famille est dans un déni total et ne comprend pas ce qu'on lui reproche », indique-t-on encore au parquet stéphanois. Très choquée, Zohra s'est vu prescrire neuf jours d'incapacité totale de travail (ITT) et a porté plainte contre ses parents, son frère et sa sœur.

Maltraitements sous le voile : les parents condamnés (vidéo) LE PROGRES - 09.06.2010
Leurs cinq enfants étaient dans une situation d'extrême danger selon les médecins, à cause d'une conception islamique délirante. B..., 47 ans, a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Lyon à deux ans d'emprisonnement, dont un an ferme et un an avec sursis et mise à l'épreuve, avec une obligation de travail et de soins. Son épouse, Naïma, 50 ans, a été condamnée à un an de prison avec sursis. Ils écoperont aussi d'une interdiction des droits civiques, civils et de famille d'une durée de cinq ans pour le père, de deux ans pour la mère. Les magistrats ont estimé que les parents s'étaient rendus coupables d'une privation de soins particulièrement grave au préjudice de leurs cinq enfants, âgés de 6 à 13 ans au moment des faits, entre 1999 et 2005. L'affaire avait été signalée à l'occasion d'une visite médicale. Le plus petit garçon, alors âgé de 6 ans, présentait la taille d'un enfant d'un an et demi. Malformations, douleurs, retards psychologiques : « Un constat médical effrayant », selon les experts. De multiples interventions de médecins, de services sociaux et de magistrats, ont découvert la situation d'une famille évoluant en vase clos, sous l'autorité d'un père qui appliquait une conception toute personnelle de rigoureux préceptes islamiques. A l'audience, où l'épouse et la fille aînée, devenue majeure, étaient apparues tout de noir voilées de la tête aux pieds, le dossier a dévoilé une dérive familiale d'ordre sectaire plutôt qu'une question purement religieuse. Les enfants évoluaient dans un appartement aux vitres opaques. Ils étaient privés de scolarité, ce qui a d'ailleurs valu au père une condamnation pour « non-respect de l'obligation scolaire ». Les enfants voyaient tellement peu le soleil que les médecins ont diagnostiqué un rachitisme ancien et prononcé. Pour les magistrats, les parents n'ont pas respecté les consignes qui leur avaient été données, notamment un traitement de vitamine D. « Il va falloir expliquer cette décision aux enfants, leur dire qu'ils ont droit d'avoir une religion et de vivre une vie normale, que la justice n'est pas un acharnement contre leurs parents », a commenté Me Béatrice Canton-Debat, avocate partie civile, pour des enfants qui sont désormais placés dans un foyer.

5) « Le meilleur hadith est le Livre de Dieu, la meilleure manière de se conduire est celle du Prophète, les pires choses sont les innovations ». (Hadith 96 : 2.3, El Bokhari)

HINDOUISME ET DERIVES SECTAIRES

Par Eliane Montfort (correspondante du GEMPPPI)

Dans le cadre du colloque national organisé par le GEMPPPI : « Extrémismes religieux, dérives sectaires et thérapeutiques » samedi 8 octobre 2011 à l'Espace Ethique Méditerranéen - Hôpital de La Timone – Marseille

Des témoignages ont été collectés, nourris d'une observation attentive du monde associatif, d'une expérience de vingt ans de pratique du Yoga dans des cours et des régions différentes, et d'une documentation complète. Il est important de préciser que ce n'est pas la religion hindouiste qui pose problème, mais les dérives sectaires en Inde comme sur les autres continents et dans toutes les religions.

A – PRESENTATION DE L'HINDOUISME :

a) *C'est l'une des plus anciennes religions pratiquées dans le monde.*

L'hindouisme se présente comme l'héritier authentique de la religion des envahisseurs aryens. Il est organisé autour d'un corpus de textes sanscrits compilés entre 2000 et 600 av. J.C.

Son origine remonte au premier millénaire avant J.C., lorsque les prêtres vont dominer la société, puis rédiger en décrivant un ordre cosmique, « dharma », qui est un subtil équilibre entre les dieux et les démons. Les rites et notamment les sacrifices sont destinés à préserver cet équilibre précaire.

Cette religion interpelle l'homme moderne sur le sens de la vie, de la mort, de la simple faculté d'être.

L'hindouisme compte un milliard de fidèles, en Inde, au Népal, à l'île Maurice, aux USA et en Europe. Le chiffre est à comparer avec la population de l'Inde : 1 milliard deux cent millions d'habitants, au 2^{ème} rang après la Chine.

Sur 126 pays, l'Inde occupe la 114^{ème} place pour l'égalité homme-femme et pour le droit des femmes.

b) C'est la troisième religion après le christianisme et l'islam.

Sa base philosophique repose sur une identification du soi individuel au soi universel ou absolu. Le noyau ancien de l'hindouisme fut profondément réinterprété entre 600 av. J.C. et 300 apr. J.C. dans les textes de la « tradition » (smiriti), après l'apparition du bouddhisme. L'ensemble de ce corpus littéraire, le plus ancien qu'on connaisse, constitue la base de la littérature indienne.

L'hindouisme se définit avant tout par un rituel minutieux qui marque les temps forts du jour, de l'année et du cycle de vie. Le fondement théorique réside dans des textes (Veda puis Upanishad) qui définissent un ensemble de croyances communes au brahmanisme et au bouddhisme. Par exemple : la délivrance par le cycle des renaissances et la pratique du yoga. Ces textes sont regroupés dans quatre vedas. Le premier réunit des poèmes, le second des chants rituels, le troisième une collection de formules sacrificielles. Le quatrième, ajouté après de longues controverses, est un livre de magie blanche et noire.

c) L'hindouisme se distingue surtout par :

- la croyance à l'existence d'un principe universel (atman, brahman),
- la foi en un panthéon qui lui est subordonné (Indra, Brahma, Vishnou, Shiva),
- une organisation sociale spécifique : **le système des castes.**

L'hindouisme est subdivisé en différentes tendances (vishnouisme, shivaïsme, tantrisme etc.) et a donné naissance à de nombreuses sectes. Un des problèmes posés, c'est la diversité et la variété des pratiques religieuses d'une région à l'autre, en dépit de nombreux traits communs et d'un système social propre à l'ensemble des hindous, à savoir celui des castes, fondé entre autres sur le principe essentiellement religieux de la distinction du pur et de l'impur.

La diversité régionale se combine à un autre fait, source de difficulté pour la compréhension de l'ensemble : certaines des pratiques religieuses des castes moyennes et basses, généralement non-végétariennes, paraissent très différentes et incompatibles avec l'orthodoxie hindoue et les pratiques des hautes castes végétariennes, spécialement celles des brâhmanes.

En effet, les divinités des castes inférieures, desservies par des prêtres non brâhmanes, reçoivent des offrandes carnées et requièrent des sacrifices sanglants. Leur culte semble mettre en évidence des principes opposés aux idéaux brahmaniques de non-violence et de pureté.

On note une omniprésence des pratiques magiques – déjà présentes à l'époque du veda en parallèle au culte officiel. Les magiciens se prétendent détenteurs d'un pouvoir que leur confère leur rang ou leur caste. Tout brahmane, tout ascète pratique la magie.

Plus abstraits, tous les personnages qui peuplent le panthéon divin – dieux, démons et autres génies – sont également magiciens. Charms d’amour, formules d’envoûtement, potions diverses, amulettes etc., en Inde comme partout ailleurs, les instruments de la magie sont nombreux.

Dans leur sillage, entre réalité et illusion, se sont évidemment installées les pratiques divinatoires – astrologie, horoscopie, oniologie, géomancie, physiognomonie - qui aujourd’hui encore, dans bien des cas, rythment la vie et les grandes décisions de bien des familles hindoues privées ainsi de leur libre arbitre.

B – DES PRATIQUES COMMUNES A D’AUTRES RELIGIONS OU SOCIETES & PORTANT ATTEINTE AUX DROITS DE L’HOMME :

A partir du XIXème siècle, certaines pratiques ont fait l’objet de critiques en Inde et en Europe, par les colons, mais aussi par les indiens. Bien que celles-ci existent encore de manière résiduelle, les enfants et les femmes, mais aussi les hommes les plus pauvres en sont les principales victimes :

a- le suicide rituel de la veuve : sur le bûcher où est brûlé l’époux défunt (présent dans l’iconographie) est spécifiques de l’hindouisme tout comme l’interdiction du remariage des veuves. Ces pratiques sont aujourd’hui combattues et en recul. (5)

b- les sacrifices humains : sont présents dans l’iconographie religieuse, dans les formules sacrificielles du Yajus-Veda. Ce sont principalement des meurtres d’enfants, combattus et sévèrement punis. (2) (3). On retrouve aussi en Afrique ce genre de pratiques visant les enfants et jeunes adultes albinos.

c- le mariage des mineures : en 2010, des filles accouchent encore à 13 ou 14 ans. Mères de deux enfants dès 15 ans, elles n’ont plus la possibilité d’apprendre à lire ou de suivre une formation professionnelle. On retrouve ce problème de l’assujettissement des adolescentes en Orient, au Moyen-Orient, en Afrique et Afrique du Nord, ainsi qu’en Europe et sur le continent américain, lorsque le médecin de famille est opposé à l’avortement et dissimule la grossesse aux parents de la mineure.

d- la dot de la jeune mariée : une dot insuffisante entraînera parfois le meurtre de l’adolescente ou de la jeune femme par la belle famille (4). Cette pratique est présente dans toute la société indienne, quelle que soit la religion.

C - LES DERIVES CONTEMPORAINES INSPIREES DE L’HINDOUISE : (1) cf définition/secte /dérive sectaire.

1) Le mode de fonctionnement :

- a) Les groupes de type hindouiste (et guérisseur) se comptent par dizaines en Europe. **Certains cours de yoga** en sont la porte d’entrée. Ceux qui les dirigent et appartiennent à un groupe sectaire manipulent les participants afin de les orienter vers des séances de méditation, des pseudo-thérapies et pseudo-soins portant des noms inventés, issus du jargon « nouvel âge » ou « new-age » (bio, psycho, somato, kin, total(e), etc., associés à des termes scientifiques ou aux suffixes employés dans la médecine (- logie, - logue, -pathe, -thérapie, médecine allemande) qui se rapportent

en fait à des pratiques occultes ou magiques telles qu'elles ont toujours été pratiquées en France et où il est souvent question d'énergies (voir C 2 c).

On trouve parmi les pseudo-thérapeutes des personnels de profession paramédicale, d'anciens médecins condamnés par la justice ou exclus de l'ordre des médecins en France ou dans leur pays d'origine, des membres n'ayant reçu aucune formation médicale ni psychologique, exerçant ou ayant exercé une profession étrangère à ces deux domaines (par exemple : éducateur pour handicapés moteurs, directrice commerciale, comptable, employé dans une raffinerie de pétrole).

Ils n'ont pas le numéro ADELI prouvant qu'ils sont agréés par le Ministère de la Santé, pour la pratique de l'ostéopathie (agrément DO) et des psychothérapies.

- b) Le statut associatif de ces groupes (loi 1901), avec une activité en apparence culturelle, leur permet d'échapper à tout contrôle, qu'il soit médical ou financier. Les membres de base doivent se former régulièrement, lors de stages coûteux. Ils sont invités très rapidement à devenir eux-mêmes des « soignants » ou « thérapeutes », dans un système pyramidal où ils doivent reverser un pourcentage à leur formateur ou à leur « pseudo-psychothérapeute », motivés par l'idée qu'ils sont des « élus » investis d'un pouvoir de guérison.
- c) Nous appellerons **directeur général**, celui qui est à la tête d'un de ces groupes aux ramifications multiples. Nous sommes dans un cadre panthéiste, sans prophète, où tout est dieu. Il est facile à un homme habile de s'instituer « dieu » ou héritier d'un initié gourou et de prendre la tête d'un de ces groupes.

Bien qu'ayant un statut associatif, ces groupes fonctionnent comme des entreprises (non déclarées, non soumises à l'impôt (6)) où l'on demande toujours plus d'effort, c'est-à-dire de travail et d'argent, à des employés non-déclarés et non-salariés, **par exemple** :

La construction et l'entretien de centres par les membres.

Une cotisation abusive de plus de 90 euros par personne

L'achat et/ou la vente d'objets en provenance d'Inde pour financer le local, dont une partie reviendra au directeur général, *de livres ou cassettes* reprenant les discours de celui-ci, *de patchs* contenant des plantes aux vertus magiques et destinés à la revente.

La participation à des séjours et voyages uniquement dans les régions et pays où résident d'autres membres, lorsque le directeur général y séjourne. Même si, pour les membres basiques, les frais semblent réduits du fait du voyage collectif, c'est une manne financière pour l'organisation, qui en retire à chaque fois un bénéfice important.

Prenons la simulation suivante : avec 50.000 membres se rendant sur un site, en Inde, chaque semaine, une fois les frais de fonctionnement déduits, même s'il ne reste qu'un solde de 1 euro par personne, 50.000 euros seront virés chaque semaine sur le compte du directeur général, géré dans le plus grand secret.

De plus, le déplacement des membres, d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, à leurs frais, permet de conforter les novices dans l'idée que le mouvement est bien ancré dans une vaste population acquise à la pensée hindouiste avec, en outre, un caractère international.

Dans une famille de 5 personnes où le père et la mère se rendent séparément en Inde chaque année, les enfants ne bénéficieront d'aucun séjour de vacances avec leurs parents.

2) La doctrine : Analyse des textes de référence des groupes de type hindouiste eu égard aux contradictions qu'ils présentent et par rapport aux thèmes issus de la religion hindoue. (6)

a) La délivrance par le cycle des renaissances :

Dans l'hindouisme, c'est un très long processus. Il faut de nombreuses réincarnations avant d'être libéré de son « karma ». Dans les textes diffusés par l'un des groupes, comme dans l'hindouisme sectaire en Inde, il est écrit « *un simple regard du directeur général peut amener à la libération finale* ». D'où l'engouement des membres pour se rendre près de lui, le suivant pas à pas, en Inde ou bien dans le pays où il rendra visite à un groupe local.

b) La pratique du yoga :

Les cours de yoga proposés par un enseignant compétent se composent d'un enchaînement de postures et d'exercices respectant les possibilités de chacun.

Dans un des groupes néo-hindouistes, seule la méditation est proposée avec une visualisation unique, répétitive, focalisée en alternance sur le directeur général basé en Inde, mais aussi des pratiques respiratoires excessives allant jusqu'à l'épuisement des participants. Une réunion de pratique hebdomadaire est organisée dans un local entretenu et financé par les membres.

En complément, il est demandé de pratiquer la méditation deux fois par jour, et une la nuit, ce qui provoque un raccourcissement du temps de sommeil. Si l'on ajoute des pratiques alimentaires carencées (le régime macrobiotique est préconisé), cela risque d'entraîner un état dépressif.

c) Une organisation bien cloisonnée, une récupération des pratiques inspirées de l'hindouisme et basée sur les énergies:

En France, dans les groupes néo-hindouistes, seuls les directeurs locaux exerçant des professions médicales, paramédicales ou commerciales parviennent à tirer de gros revenus par des pratiques illégales de thérapies coûteuses car présentées parfois comme étant courtes et efficaces. Ils abusent de la crédulité des membres du groupe ou d'autres personnes affaiblies par la maladie, le deuil, la solitude et /ou la vieillesse, dont l'entourage est parfois prêt à payer cher pour une guérison espérée.

On fait croire aussi aux membres basiques de ces groupes qu'ils vont s'enrichir du fait qu'ils ont acquis un pouvoir de guérison en libérant leur karma. Mais ils ne disposent pas, comme les cadres cités précédemment, d'une clientèle, d'une réputation et de locaux leur permettant d'exercer les pratiques auxquelles on leur demande de s'initier. Ils suivent des conférences et des stages coûteux : P.N.L (7), Reiki (8), psycho-généalogie (9), kinésiologie ou médecine germanique(10), décodage biologique (11) (12), biologie totale (12) et parfois d'analyse transactionnelle (13).

Il y a une tentative de récupération des thèmes de l'hindouisme et du bouddhisme pour ancrer ces pratiques dans le groupe, car dans la plupart de ces pseudo-techniques, il est fait

référence aux énergies qui habitent tout l'univers. C'est bien plus commode que de se soumettre à une autorité médicale ou de se placer sous le contrôle de chercheurs patentés.

d) Les textes et préconisations (6):

-Une morale apparente et des termes accrocheurs (*authentique, naturel, nouveau simple, facile, tolérance, amour, paix, fraternité*) dissimulent au bout du compte le risque de perdre sa liberté et sa santé.

-L'objectif : « *éduquer les masses par l'art et la science du yoga simplifié* » est contredit par la suite du texte et par la nature des pratiques. Le yoga n'est pas une science, c'est une pratique corporelle pouvant avoir une dimension spirituelle. Le terme « *simplifié* » est mensonger : on veut faire croire que c'est accessible à tous, pour attirer un maximum de personnes, alors qu'il s'agit d'un système coercitif qui n'a plus rien de commun avec le yoga.

-La pratique pluriquotidienne de la méditation orientée n'est pas un *yoga simplifié* : c'est un moyen de garder le contrôle sur l'individu et de s'insérer insidieusement dans sa vie personnelle. Par contre, on peut très bien pratiquer chez soi, ou en cours, le yoga ou le tai chi chuan, par exemple, sans devenir esclave d'un groupe à connotation bouddhiste ou hindouiste. Il est nécessaire de rester vigilant sur les méthodes employées.

-l'idée de « renoncement » du bouddhisme, intégrée à l'hindouisme, est exploitée ici :

« *L'exigence du renoncement à sa vie antérieure* » pour le novice ainsi que la morale apparente proclamée ici : « *il est formellement interdit de chercher à tout prix de nouveaux adhérents* », contredit l'objectif : « *éduquer les masses* ». On n'**éduque** pas et on ne prépare pas une personne à **en éduquer d'autres** en focalisant l'individu sur **une doctrine indigente**, pleine de contradictions et **un chef omnipotent**(6). Eduquer, c'est donner à chacun les moyens d'une analyse critique du monde qui l'entoure en plus des connaissances et des langages. Pour exemple, les membres refusent la télévision à leurs enfants, ce qui n'est pas dramatique en soi. Par contre, ils ne savent pas leur proposer des activités de loisir en dehors des rencontres avec le groupe.

« *Toute pratique occulte, rite et cérémonie ont été supprimés* » : l'utilisation de bols tibétains par un chef de groupe local s'imposant dans les pratiques culturelles traditionnelles, affirme le contraire. Le directeur général marie parfois les adeptes au hasard, les choisissant dans la foule, sans consulter les intéressés, profitant de leur état de béatitude à son contact. Il marie aussi les couples qui le souhaitent. Le fait de suivre et/ou d'écouter silencieusement le directeur général constitue un rituel. Dans la majorité des groupes humains, une règle est donnée pour la prise de parole. Ici la liberté de parole est absente.

Dans les **pratiques occultes** constatées par d'ex-membres, les fausses révélations obtenues en manipulant un pendule pour donner (soi-disant) la parole aux défunts, permet de figer les victimes dans l'horreur **des faux souvenirs induits, basés sur le viol** (14). C'est ainsi qu'un ex-membre, se verra révéler une généalogie lourdement chargée : presque tous les ancêtres, hommes et femmes auraient été violés dans leur enfance. Est-ce là une pratique adaptée à « *l'homme d'aujourd'hui* » avec « *des moyens naturels, des nouvelles méthodes* » ?

Une maltraitance de ce type, ajoutée à un manque de sommeil et une alimentation carencée peut conduire la victime au suicide. Les dégâts peuvent être encore plus

importants si la victime rapporte les pseudo-révélation aux membres de sa famille, en accusant l'un d'entre eux de viol.

« *On a balayé les vieilles pratiques* » : les **références sacrificielles** (voir chap. **B**, b) sont présentes dans les pratiques de psycho-généalogie exercées par certains membres (non formés à la psychologie). Pour une femme ayant avorté à 33 ans, on va évoquer « **un âge christique** », mais pas le fait qu'à 33 ans, une femme puisse être épuisée moralement et physiquement par six grossesses, et envisager l'avenir différemment ! Les pseudo-thérapeutes conduisent les victimes à croire à un déterminisme familial, culturel ou cultuel et visent à priver les hommes et les femmes de leur libre arbitre, que ce soit dans leur vie de famille ou de couple.

« *Tout se passe par la pensée* », « *il est nécessaire d'être dirigé par un être supérieur* », « *La pratique des arts et l'étude des sciences stimule l'individu* ». Or il est demandé dans la suite du texte de ne pas chercher à s'élever intellectuellement, de s'en remettre totalement au directeur général, qui a le monopole de la parole et des idées (6). Avec de telles pratiques, on peut se demander où est la liberté de penser (on demande aux membres de *bannir les sentiments de doute et d'incertitude*), et quelle place il reste pour *les arts et les sciences* ?

Pour le nouvel arrivant, l'idée qu'il puisse conserver les liens avec sa vie d'avant est présentée comme une **erreur**. Si le conjoint n'adhère pas au groupe, le novice est incité à s'en séparer et à tout faire pour garder les enfants avec lui, c'est-à-dire dans le groupe. Est-ce cela, « *faire preuve de tolérance* » ? Cela correspondrait plutôt à une injonction d'obéissance et de renoncement.

Les contradictions relevées dans l'ensemble des textes du groupe sectaire et dans les pratiques de certains groupes en France montrent bien une interprétation abusive des thèmes de l'hindouisme.

D - CONCLUSION ET CONSEILS :

Les héritiers des fondateurs de ces groupes ont adapté des croyances soi-disant issues de l'hindouisme.

Les groupes sectaires ont essaimé en Europe et sur le continent américain grâce à un engouement pour la pensée orientale prenant sa source dans la remise en question de la société après la seconde guerre mondiale et dans les mutations subies par celle-ci à partir des années 1960-70.

Nous sommes confrontés à un climat d'incertitude, à la violence des catastrophes et des conflits, à un sentiment d'impuissance face aux dérives économiques et sociales de la mondialisation mais aussi au recul de la protection sociale et du travail en Europe. Pour les dirigeants de ces groupes néo-hindouistes, il est facile - dans le contexte actuel de crise économique et morale - de profiter financièrement de la détresse de nombreuses personnes.

Si vous avez connaissance d'une personne en danger dans un contexte proche de ce qui a été décrit, ou si vous avez été confronté à des thérapies douteuses, vous pouvez contacter la Miviludes :

- www.miviludes.gouv.fr 13, rue Vaneau 75007 Paris, tél : 01 42 75 76 08,
- la Préfecture de votre région,
- les Associations comme le GEMPPI.
- L'Agence Régionale de Santé (ars-nomdelaregion-contact@ars.sante.fr),
- Et aussi le délégué au Service Jeunesse et Sport de votre département s'il s'agit d'un mineur.

Il faut s'efforcer de garder le contact, par tous les moyens avec la personne en danger.

Avant de consulter un ostéopathe ou un psychothérapeute (analyste etc.), vous pouvez lui demander quel est son parcours universitaire, sa formation et son numéro ADELI, ou appeler l'Agence Régionale de Santé de votre région afin de vérifier s'il est agréé.

Le terme d'institut, de faculté ou d'école supérieure pour les centres de formation à des médecines parallèles n'est pas un critère de formation agréée. Ces centres sont étrangers au système universitaire français, notamment aux facultés de médecine et de psychologie. Seuls, les ostéopathes ont un agrément DO, lorsque le centre de formation a été agréé par le Ministère de la santé. Mais encore faut-il qu'ils aient une pratique exclusive, rigoureuse et ne s'attribuent pas des capacités supranormales. Un certain nombre d'entre eux sont aussi répertoriés sur des sites de magie, de guérisseurs. C'est pour cela qu'il faut être vigilant et toujours vérifier pour tester l'authenticité d'un soin avant de s'engager.

E - BIBLIOGRAPHIE:

Le dictionnaire des mythologies, Dir. Yves Bonnefoy, Collège de France, E.H.E.P., Université Française.

Bernard Beaudouin - L'hindouisme, une rencontre spirituelle - Edit . de Vecchi.

Alain Danielou, éditions Kailash, Les Cahiers du Mleccha, ISBN 978-2-84268-097-8.

Totem et tabou, S. Freud, payot- 1968.

Le dictionnaire Larousse.

Les sites des associations et de la Miviludes , la presse internationale.

F- LEXIQUE

BIO : en grec la vie; LOGIE : logos, science ou étude; TOTAL(E) : en latin totus, tout, (total, *totalitaire*, *totalitarisme*).

Un produit biologique préserve l'environnement et la qualité de vie, mais n'est pas naturel à 100% (dans le sens exempt de produits chimiques). Avant guerre, nos parents et grands-parents consommaient des produits qu'on appelle « bio » aujourd'hui.

L'étude des plantes est une science du domaine de la biologie (science du vivant), la *biologie totale* n'est pas une science.

Le vocabulaire des techniques enseignées par les groupes de type hindouiste est choisi de manière à faire croire que c'est scientifique, médical ou au-dessus des sciences, ou encore même en avance sur la science, et critiqué par les scientifiques ou médecins de la médecine officielle.

KINE : en grec mouvement

PSYCHO : en grec, l'âme

DECODAGE : établir un lien entre des signes et un signifié

Le suffixe PATHE : en grec pathos, souffrance

THERAPEUTE : en grec soigner

G - NOTES

(1) <http://www.gemppi.org/accueil/d%C3%A9finitions.html>

(2) Selon l'Hindustan Times, il y a eu 25 sacrifices humains dans l'ouest de l'Uttar Pradesh dans les six derniers mois seulement. Ces tueries ont accru l'attention sur les pratiques tantriques, un amalgame de pratiques diverses issues de l'hindouisme. John Lancaster, *Washington Post*, 29/11/2003)

(3) La police de Khurja annonce que des douzaines de sacrifices humains ont eu lieu ces derniers mois. Dans un village proche de Barha, une femme a tué le fils de trois ans de ses voisins pour accomplir un rituel qui lui promettait des richesses illimitées. Il y aurait eu en tout 28 sacrifices déclarés dans l'État les quatre mois passés. Quatre prêtres ont été emprisonnés et de nombreux autres ont dû fuir à la suite de cela. « Indian cult kills children for goddess: Holy men blamed for inciting dozens of deaths », *The Observer*, Dan McDougall à Khurja, Inde, 5 mars 2006

(4) Véronique Bénéï, *La dot en Inde, un fléau social ?*, Karthala, Paris/Institut français de Pondichéry, Pondichéry

(5) Alain Danielou, éditions Kailash, Les Cahiers du Mleccha, ISBN 978-2-84268-097-8

(6) Voir le témoignage des victimes de ces groupes ainsi que les études publiées par la Miviludes, le GEMPPI et le CCMM, consultables sur Internet. Dans le chapitre D, les mots en italique sont extraits de ces textes.

(7) La Programmation Neuro Linguistique élaborée par Richard Bandler et John Grinder dans les années 1970, aux États-Unis a donné naissance à deux mouvements, le premier purement psychologique et reconnu pour son efficacité dans les psychothérapies, un autre métaphysique voir occulte avec un fonctionnement pyramidal rappelant celui de type sectaire.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Programmation_neuro-linguistique.

(8) Reiki : méthode de soin d'origine japonaise qui consiste à canaliser les énergies par l'imposition des mains. Crée une dépendance, car on fait croire qu'il faut recharger régulièrement les énergies et cela peut, sur la durée, créer des effets secondaires. L'efficacité du Reiki et l'existence du ki ne sont pas scientifiquement validées. Selon le GEMPPI, c'est un rituel magique de guérison, d'inspiration bouddhique. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Reiki>

(9) Selon Nicolas Gauvrit les inspirateurs de la psychogénéalogie seraient Jung et Ryke Geerd Hamer. Après 40 ans d'existence, la psychogénéalogie n'a pas fait la preuve de son efficacité, et les seuls arguments avancés sont des témoignages informels. *Le risque d'induction de syndrome des faux souvenirs en thérapies basées sur la psychogénéalogie a également été souligné*. Nicolas Gauvrit est maître de conférences en mathématiques pures à l'Université d'Artois et membre du comité de rédaction de *Science et Pseudo-sciences*, une revue dont l'objectif est d'informer sur les sciences et de mettre en garde contre ses utilisations abusives et les pseudo-sciences

(10) la kinésiologie, Rapport annuel 2010 de la MIVILUDES p.174
http://www.miviludes.gouv.fr/IMG/pdf/ra2010_mise_en_ligne.pdf

(11) décodage biologique :

http://www.miviludes.gouv.fr/Les-methodes-psychologisantes?var_recherche=decodage%20biologique

(12) Biologie totale p177et178 http://www.miviludes.gouv.fr/IMG/pdf/ra2010_mise_en_ligne.pdf

(13) Eric Berne, psychiatre américain né à Montréal (Canada) (1910, 1970), a pris ses distances avec Freud et donné un nouvel élan à la pratique de l'analyse psychanalytique. Il est le fondateur de l'analyse transactionnelle. On constate des dérives de la part de personnes non-spécialistes, parfois dans le cadre de la formation professionnelle. Ils utilisent abusivement le nom d'analyse transactionnelle, avec un fonctionnement de type pyramidal. C'est le cas dans les groupes sectaires à prétention thérapeutique.

(14) Faux souvenirs induits (ou rebirth) Voir p. 41 à 42 du rapport d'activités 2005, MIVILUDES et en bas de page : http://www.miviludes.gouv.fr/Les-methodes-psychologisantes?var_recherche=d%E9codage%20biologique

HINDOUISME VERSION REAC

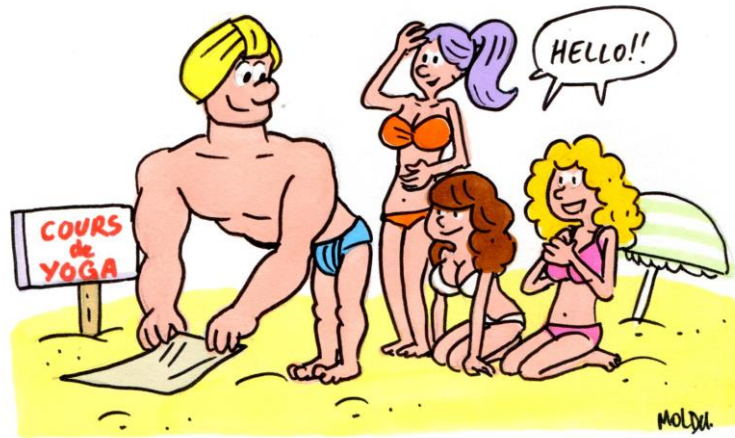
Corinne Evanesse, correspondante du GEMPPPI

Cet article met en exergue le flirt poussé qu'entretiennent certains milieux orientalistes et ésotériques avec le fond idéologique que l'on trouve dans des mouvements d'extrême droite.

Sur le site du GEMPPPI, vous pourrez lire un certain nombre de documents relatifs à des mouvements religieux d'inspiration hindouiste, tous moins recommandables les uns que les autres. Une des portes d'entrée pour ces sectes est la pratique du yoga, on peut désormais trouver de tels cours partout. **Ceci ne signifie évidemment pas que le yoga, l'hindouisme ou le bouddhisme en Europe soient des sectes, mais ils peuvent être instrumentalisés.**

Lorsque j'avais une vingtaine d'années, je me rendis un jour dans une MJC pour m'informer sur les différentes activités physiques proposées au public ; je n'étais pas très sportive ; la gymnastique volontaire me donna tellement de courbatures que je me rabattis sur quelque chose de plus doux : **le yoga**. Je trouvai cette activité très agréable, elle me permettait de m'assouplir et de me détendre ; par contre, je trouvai très vite que la salle où avaient lieu les cours ne convenait pas à ce type d'activité : elle était utilisée avant nous par d'autres ateliers ; une désagréable odeur de transpiration hantait les lieux ; de plus, un cours de danse ayant lieu juste dans la salle d'à côté, le bruit qui en résultait n'était pas très propice à la relaxation.

Je quittai donc ce cours et me mis en recherche d'un professeur privé. La salle dans laquelle il enseignait était très différente : décorée de couleurs apaisantes, encens, tapis moelleux musique douce, lumière tamisée... Tout était fait pour faciliter la pratique du yoga. Les cours me plurent, le professeur était attentif à ses élèves et passait dans les rangs pour corriger nos postures contrairement au précédent qui aimait à faire le beau en se livrant à des exhibitions de postures acrobatiques, à la manière de l'acteur Aldo Maccione exhibant sa musculature sur une plage.



J'appris au bout de quelques semaines qu'il était un **disciple d'Arnaud Desjardins** et qu'il y faisait régulièrement des séjours dans son ashram.

Arnaud Desjardins ? Ce nom me disait vaguement quelque chose. J'avais fait connaissance peu de temps auparavant d'un monsieur qui était très attiré par la spiritualité orientale. Il lisait quantité de livres sur la question et affirmait avoir un maître spirituel dont il faisait grand cas. Quand il en parlait, il adoptait une attitude dévote, levant les yeux au ciel, à la manière de Saint Eustache parlant de son créateur (enfin, ce que j'en imagine...) Bien sûr, c'était lui qui m'avait parlé de Desjardins. Pour mettre le lecteur au parfum de ce qui va suivre, j'appellerai désormais ce monsieur « cet individu »

Le professeur de yoga ne se contentait pas de nous donner des cours, il nous tenait un discours visant à nous expliquer le but de la pratique du yoga dans une perspective hindouiste et de l'enseignement d'Arnaud Desjardins (je ne suis pas sûre que ce dernier aurait apprécié que son enseignement soit cuisiné à cette sauce).

Je n'ai rien à dire de particulier sur Arnaud Desjardins que je n'ai jamais rencontré. Par contre, j'ai lu ses livres empruntés dans la bibliothèque du professeur de yoga, en accès libre pour ses élèves. Ce que j'y ai découvert de l'hindouisme ne m'a pas plu, les discours de mon professeur de yoga sur cette religion non plus.

Qu'ai-je appris ?

Que le **Hatha Yoga n'est pas une gymnastique douce**, ni une méthode de relaxation (je commençais à m'en douter). **Il s'agit d'une pratique spirituelle visant à faire disparaître l'égo.** Le travail sur le corps n'est qu'un prétexte. En s'installant dans une posture de yoga inconfortable et en essayant de la tenir de plus en plus longtemps, le yogi cherche à apprivoiser la souffrance de façon à l'accepter, à dire « oui » à ce qui est. Dans l'hindouisme, dire « non » à ce qui est, se révolter contre la souffrance et les injustices ne fait que renforcer l'égo et créé du karma. Après la mort, ce karma va pousser l'être humain à se réincarner, engendrant ainsi un cycle continu de renaissances, de souffrances et de morts (cycle appelé samsara en Inde).

L'un des sens du mot yoga est UNION, union de l'être humain avec le principe supérieur, qu'il ne faut pas confondre avec le Dieu créateur des religions monothéistes. S'unir avec la divinité signifiait pour notre professeur de yoga, « faire un avec ». **Si on est « un avec »**, on n'est pas « deux » ; **on n'est pas en opposition avec autrui ; or, dire « non » à ce qui est, (le mal, la souffrance, les prétendues injustices), c'est encourager la dualité**, mère de tous les maux.

D'après l'œuvre de René Guénon, dont notre professeur était friand, l'hindouisme n'est pas une religion mais une métaphysique, c'est-à-dire une forme de spiritualité d'essence supérieure car basée sur la non dualité. Les religions monothéistes, quant à elles fonctionnent sur le principe de la dualité : Dieu, le Diable, le Bien le Mal, le Paradis, l'Enfer etc. **Sortir de la dualité qui engendre le karma est le but de l'hindouisme ; et pour cela, il est nécessaire d'accepter ce qui arrive, même le pire et de s'unir à ce qui EST.**

Tenir une posture inconfortable et garder l'immobilité dans cette posture fait mal ; il convient alors de se détendre, de relâcher ses muscles en se concentrant sur sa respiration, puis il est nécessaire d'insister et prendre une posture de plus en plus difficile (donc douloureuse) au fur et à mesure que l'on progresse, tout cela dans le but de faire disparaître la dualité.

La posture la plus célèbre du yoga (en hindou : assana) est celle dite de « demi lotus » qui est utilisée pour la pratique de la méditation assise dans le Bouddhisme par exemple.

Cette position physique est plus facile pour les orientaux, habitués à s'asseoir au niveau du sol depuis l'enfance. Elle constitue une torture pour les occidentaux habitués à s'asseoir sur des chaises. Les personnes que j'ai connues qui pratiquaient régulièrement la méditation assise souffrent tous d'arthrose à un âge pas tellement avancé.

Vous en trouverez une représentation ci dessous.



Le professeur de yoga nous proposait cette posture en fin de séance. J'ai essayé une fois et je l'ai trouvée tellement douloureuse que j'ai refusé par la suite de la prendre ; je déclarai que je n'avais aucune attirance pour la méditation et que je préférerais terminer la séance en m'allongeant sur le tapis pour finir de me détendre. C'était de cette façon que le professeur de la MJC terminait le cours et ça me convenait très bien.

Le disciple d'Arnaud Desjardins fut contrarié par cette décision mais ne s'y opposa pas ; il est vrai que lorsqu'on prétend avoir comme philosophie de vie « l'acceptation », il se serait déjugé en adoptant devant ses élèves une autre attitude...

Lorsque j'ai commencé à comprendre ce qu'était le yoga, je suis devenue de moins en moins motivée... Certes, je voulais bien admettre qu'au temps de l'ancienne civilisation

hindoue (lointaine époque avant JC.) le problème de la souffrance ne se posait pas comme aujourd'hui : il n'existait alors aucun antalgique ni aucune médecine efficace. Quoi de surprenant que les êtres humains vivant à cette époque aient éprouvé le besoin d'inventer **une stratégie mentale leur permettant de mieux supporter la souffrance ?**

En Occident, sous l'Antiquité, **les philosophes grecs ont inventé le stoïcisme**, méthode visant des objectifs proches.

Il est toujours nécessaire de replacer une croyance ou une philosophie dans son contexte historique ; elle n'apparaît pas par l'opération du Saint Esprit mais parce qu'elle correspond à un besoin. Comment peut-on prétendre que le problème de la souffrance se pose de la même façon aujourd'hui en Europe qu'autrefois, sous l'Antiquité ?

En quoi dire oui à la souffrance serait-il supérieur à dire non ? Je ne suis pas d'accord du tout. Accepter les situations difficiles comme elles sont sans chercher à les changer sous prétexte que la loi du karma serait absolue est une **attitude fataliste** et contraire à mes valeurs. Où en serait notre société si, face à la souffrance, à la maladie, aux injustices, nous avions baissé les bras et décidés de ne rien faire ?

Rien d'étonnant à ce que les anciennes élites religieuses et la noblesse guerrière de l'Inde se soient maintenues au pouvoir aussi longtemps.

Lorsque tout un peuple a été endoctriné dès l'enfance à accepter son sort, et à croire que ses souffrances sont dues au karma, que tout ce qui arrive sur terre est juste, comment pourrait-il ensuite se battre contre l'oppression ?

J'ai eu de nombreuses discussions orageuses avec CET INDIVIDU au sujet de l'hindouisme, en tous cas, celui de son cru, qu'il défendait bec et ongles..

Justification du principe des castes :

« Oh, il s'agissait d'un principe de précaution qui avait été mis en place par les hindous à l'âge du bronze, (Dvapara Yuga) pour freiner la décadence du monde qui s'accélérait au fur et à mesure qu'on se rapprochait de l'âge du fer, de l'âge sombre, du Kali Yuga dont nous subissons toujours l'influence. »

Les hindous croient à l'existence d'un temps cyclique* à ce sujet on peut lire le livre de Mircea Eliade : le mythe de l'éternel retour (éditions folio) ; l'univers aurait commencé par un âge d'or ou Satya Yuga, se serait poursuivi par un âge d'argent Treta Yuga, puis par un âge de bronze Dvapara Yuga et enfin par un âge sombre, l'ère de la déesse Kali ; le Kali Yuga. A l'extrême fin de cet âge sombre, dont nous serions proches, le monde doit être dissous pour être ensuite recréé.

Selon cette théorie des 4 âges de l'humanité, le monde passerait peu à peu d'un âge d'or (où tout serait parfait et surtout en ordre) à un âge sombre où tout serait sans dessus dessous en désordre et instable.

Dans le but de freiner cette décadence devant mener à une chute et à la fin du monde, les hindous ont instauré le sévère principe des castes. Son but est de protéger les êtres humains d'essence supérieure, les nobles, les êtres remplis de pureté du contact avec des êtres humains d'essence inférieure et impurs, susceptibles de les contaminer.

Traduisons : lorsque j'entends parler de la nécessité pour des êtres humains d'essence noble et supérieure de se protéger de l'impureté d'autres êtres humains de nature inférieure, cela me fait penser à certains événements s'étant déroulés en Europe entre 1933 et 1945.

Le mot « aryen », d'origine indienne ne rappelle pas d'heureux souvenirs chez nous.

A titre d'information, vous pouvez aller consulter la définition que Shri Aurobindo donnait du mot « aryen » sur ce site internet : <http://www.jaia-bharati.org/invasion/aryen-sa.htm>

Dans un de ses livres Ashrams éditions Albin Michel collection *Spiritualités vivantes*, Arnaud Desjardins nous raconte ses séjours dans différents ashrams en Inde ; **il devait faire attention, en temps qu'être humain inférieur, intouchable, hors caste, puisqu'occidental non hindou, à ne jamais s'approcher des cuisines où étaient préparés les repas des castes supérieures.** Sa présence physique, ou son ombre aurait suffi à souiller la nourriture ; les personnes préparant les repas auraient dû tout jeter.

Citation exacte : « *La division de la société indienne en castes a toujours paru révoltante aux Occidentaux et aux Chrétiens. L'observance de cette division autour d'un Maître qui est considéré comme la mère d tous et qui enseigne l'absolue unité de l'Univers paraît plus incompréhensible et inacceptable encore. Car parmi les hors castes se trouvent les étrangers. Ces règles jouent particulièrement pour la nourriture. Si j'étais entré dans la cuisine où l'on prépare le riz des brahmanes, toute cette énorme quantité de nourriture aurait été perdue pour les hindous orthodoxes comme si mon impureté l'avait définitivement souillée.* »

Comme quoi, il n'y a pas que les blancs à être racistes...

Conséquences du système des castes :

La place de chacun est déterminée par sa naissance ; les hindous n'ont jamais la possibilité de faire des choix ; leur profession, leur lieu de résidence, leur nourriture, leur mariage sont déterminés par leur caste,.

Justification du système des castes par CET INDIVIDU :

« Il faut comprendre me racontait-il que toute la société hindoue était organisée en vue d'inciter ses membres à se tourner vers la spiritualité. Connaissant la fâcheuse nature humaine et la façon dont l'égo ne demande qu'à se développer, tout était mis en œuvre pour réduire son importance et freiner son développement. C'est la raison pour laquelle la vie de chaque homme, chaque femme était strictement encadrée ; sa place dans la société, son rôle social, sa profession, son mariage, toute sa vie terrestre était contrôlée, il n'avait le droit de prendre aucune décision personnelle ; tout avait déjà été décidé ailleurs ; c'était la naissance qui décidait du rôle de chacun dans la société.

Ainsi l'ambition de l'égo et sa fâcheuse tendance à se développer étaient freinées de façon efficace. L'être humain n'ayant que peu de possibilités de se réaliser au dehors, était naturellement porté à se réaliser au dedans, à se tourner vers l'intérieur de lui même afin d'effectuer un travail sur lui pour faire disparaître son égo. »

Traduisons : lorsqu'un être humain n'a aucune possibilité de décider quoi que ce soit, lorsque sa vie est encadrée dans tous ses aspects du début à la fin par la société, cela signifie qu'il vit dans une société totalitaire.

L'inciter (le mot est faible) à se tourner vers l'intérieur de lui pour effectuer un travail de destruction de l'égo est le plus sûr moyen de le dissuader d'observer, de critiquer et de remettre en question les structures sociales de la société dans laquelle il vit ; et ceci d'autant plus qu'il a été endoctriné dès son plus jeune âge par la funeste croyance en un karma tout puissant qui lui fait croire que tout ce qui arrive sur terre est juste.

Le système des castes n'est pas mal perçu par Arnaud Desjardins :

« Ensuite, le système des castes est fort mal compris en Occident qui n'en a vue que les abus, hélas trop réels. Il est loin d'être purement injuste et présente de sérieux avantages en évitant le déchainement des ambitions, l'angoisse de l'échec social la concurrence impitoyable du struggle for life. »

...

« Mais, quelque soit le malaise que ces règles de caste fassent naître chez les visiteurs étrangers, je suis convaincu que des conditions parfois difficiles, pénibles, soulevant des révoltes et même des refus, peuvent être beaucoup plus favorables à l'éveil et au développement de la compréhension qu'une atmosphère béni-oui-oui qui vous laisse Gros-Jean comme devant quand vous en êtes sorti. Il ne faudrait pas oublier pourquoi on est venu, ni ce qu'on fait là. »

Autrement dit, laissons nous humiliés et traités comme des êtres inférieurs puisque c'est l'Ego en nous qui se révolte, cet Ego dont il faut se débarrasser.

Ah, il est certain que les inventeurs de ce système de gouvernement ont été plus malins que ceux des systèmes totalitaires du XXème siècle. Vous voulez gouverner un pays pour toujours, sans jamais être contestés et en disposant d'un pouvoir absolu ? **Faites croire à la population que leur statut d'esclavage n'en est pas un mais au contraire la condition même de la Liberté.**

Au fait, les hindous considèrent que les vaches sont des animaux sacrés qu'ils ne peuvent pas manger puisqu'il s'agirait d'un sacrilège. Je me pose une question : qu'advient-il d'une vache qui pointerait son museau à la fenêtre de la cuisine d'un brahmane ? La nourriture serait-elle considérée par ce dernier comme bénie ?



Passons maintenant au problème des **mariages forcés**. Arnaud Desjardins les aborde sans les condamner, ce qui pourrait être interprété comme une forme de justification dans « Les Chemins de la Sagesse » tome 3 :

« Tout attachement est un obstacle au chemin vers le Soi et pour commencer à la méditation. »

...

« A l'état pur, l'Homme a besoin de la Femme d'une femelle, la Femme a besoin de l'Homme, d'un homme, d'un mâle, pas d'une femelle particulière, pas d'un mâle particulier. Quand une chatte est en chaleur, on l'amène au mâle au chat ; on amène une vache au taureau. »

...

« quand le mental intervient, il désire tel homme particulier, telle femme particulière »

...

« Cette subjectivité, je veux cet homme là, je veux cette femme là, ce que nous appelons l'amour est la source d'innombrables drames. »

...

« C'est pourquoi l'occidental ne peut pas comprendre comment depuis tant de siècles 95% des mariages, dans toute l'Asie n'ont pas été fondés sur le choix mutuel des partenaires, ce que nous appelons, nous, l'amour. Es jeunes gens et les jeunes filles étaient mariés par leurs parents après que ceux-ci aient minutieusement étudié les hérédités, les horoscopes et pris conseil d'un sage ou d'autres personnes avisées. »

...

Comme je suis lasse de le citer, je soumets à votre réflexion ces paroles de « cet individu », mon ex prof de yoga, amoureux transi de la sagesse de l'Inde.

« Dans la société hindoue traditionnelle, le mariage était organisé par les deux familles. La fille partait vivre avant sa puberté dans la famille de son futur époux afin que les deux enfants soient élevés ensemble. Bien entendu, il n'était pas question que les enfants aient leur mot à dire dans ce mariage.

Etre élevés ensemble permettait aux futurs époux d'apprendre à se connaître et à s'habituer aux défauts de leur futur conjoint. Le but réel de ces mariages précoces était d'éviter à tout prix la naissance d'un amour passion entre les hommes et les femmes. Il ne fallait pas que les gens se marient par amour. L'amour passion est une émotion violente qui amène le désordre dans le cœur et détourne l'être humain du seul but véritable de la vie : la réalisation spirituelle.

Connaissant la force de l'amour passion entre un homme et une femme, les sages de l'Inde ancienne ont tout fait pour le rendre impossible. »

Mes objections à ce principe des mariages forcés étaient balayées par CET INDIVIDU :

« Il ne peut exister de mariages forcés lorsque les futurs époux ignorent jusqu'à l'existence de la liberté de choix. Se révolter contre la volonté des familles était inconcevable.

D'autre part, lorsqu'ils devenaient adultes, la possibilité que les époux s'éloignent l'un de l'autre à cause de l'adultère était rendue impossible car celui-ci était sévèrement réprimé. Pour un hindou

traditionnel, le fait qu'un homme puisse désirer une autre femme que la sienne est absolument inadmissible. »

Cette remarque me fit éclater de rire...

« Quand je dis sévèrement réprimé, je ne plaisante pas ; l'adultère était considéré comme une impureté majeure ; c'était encore pire si celui ci avait lieu entre 2 personnes appartenant à 2 castes différentes. Les 2 contrevenants étaient aussitôt déchus de leur caste et partaient rejoindre le sort peu enviable des intouchables, des hors caste, les êtres humains les plus impurs qui soient. Eux, comme leur descendance devenaient des parias et ne pouvaient jamais être réintégrés.*

Le plus épouvantable dans ce châtement était que ce mauvais karma les suivait dans leurs vies suivantes et qu'ils renaissaient en temps qu'intouchables. La seule façon pour eux d'échapper à ce terrible karma était d'accepter de faire le sacrifice de leur vie en se précipitant dans un bucher purificateur ; ainsi leur âme était sauvée et ils conservaient la possibilité de renaître dans leur caste d'origine. »

Ces mariages entre gens de même caste et la répression impitoyable de l'adultère (donc le refus de la naissance d'enfants de sang impur) me fit penser aux lois de Nuremberg édictées par les nazis dans le but de protéger la race allemande et la pureté de son sang du contact avec ces êtres inférieurs et impurs : les juifs et assimilés. L'interdiction des mariages et relations sexuelles entre juifs et non juifs était absolue, le non respect de cette loi entraînant une sévère répression. Je dois abuser un peu et forcer le trait, mais il y a au moins une parenté philosophique dans ce genre de règles sociales, la société hindouiste n'ayant toutefois pas commis de génocide à ma connaissance.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Lois_de_Nuremberg#Loi_de_protection_du_sang_allemand_et_de_.1.27honneur_allemand

D'autre part, le fait de se précipiter volontairement dans les flammes d'un bucher rappelle peut-être vaguement quelque chose au lecteur ?

Et oui, il s'agit bien du **sacrifice « volontaire » des veuves indiennes**, précipitées vivantes sur le bucher funéraire de leur mari, une belle tradition que nous devons une fois de plus à l'hindouisme.

* sur le sort des intouchables vous pouvez lire « dans la peau d'un intouchable de Marc Boulet, éditions Point

Ceux qui souhaitent en savoir plus sur cette vénérable institution peuvent lire cet article sur ce site : <http://www.atheisme.org/femmes.html>

Bref, le lecteur futé aura compris que plus « cet individu » me parlait avec lyrisme de l'hindouisme, plus cette croyance me répugnait.

A l'époque, j'avais rencontré grâce à lui plusieurs personnes, dont de nombreuses femmes qui étaient en admiration devant la société hindoue, sa spiritualité, le nombre si important de ses mystiques etc.

Ces gens ne rêvaient que de partir en Inde pour aller à la rencontre de ces « sages ».

J'ai eu plusieurs occasions d'y aller et j'y étais encouragée par « cet individu » mais j'ai toujours refusé de mettre les pieds dans ce pays.

Comment peut-on oser parler de spiritualité quand une petite élite de religieux traite ainsi tout un peuple ?

Il semblerait que, depuis quelques années, ce peuple en ait assez de ses élites corrompues, de leurs privilèges, du système des castes et de sa prétendue spiritualité. Une guerre civile d'inspiration maoïste se développe dans plusieurs régions de l'Inde. Aux dernières nouvelles, un tiers du territoire du pays serait aux mains des révolutionnaires. Il s'agit là d'un conflit dont on n'entend jamais parler dans les grands médias. Par contre, je vous conseille de visionner cette émission de géopolitique LE DESSOUS DES CARTES de la chaîne Arte consacrée à cette guérilla.

<http://mega-streaming.info/video/5W94M7K74YN1/Le-Dessous-des-Cartes-Les-Naxalites>

Comme cette vidéo ne sera peut-être pas toujours disponible sur le net, je mets un lien vers un document de wikipédia consacré à cette guérilla.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Naxalisme>

Je me pose une question : si les hindous commencent à délaisser leurs gourous, peut-être est-ce pour cette raison que ceux-ci débarquent maintenant en Occident où ils font les dégâts que l'on sait...

Je vous propose en conclusion de vous rendre sur le site internet suivant pour lire l'article de Sri Aurobindo : *ARYEN : RACE OU CULTURE ?*

<http://www.jaia-bharati.org/invasion/aryen-sa.htm>

ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPPI

« Découvertes sur les sectes et religions »

Le bulletin du GEMPPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet. Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI » en joignant vos coordonnées à :

GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20
Tel. 04 91 08 72 22 - 06 98 02 57 03 - gemppi@wanadoo.fr
www.gemppi.org

ADHESIONS AU GEMPPPI

Bienfaiteur : à partir de 30 € - **Soutien** : à partir de 16 € - **Sympathisant** : à partir de 3 €
Membre actif : 10 € (Prendre contact avec nous, possibilité de participer à nos activités)